

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2023_148

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA REALISATION
D'UNE EXPOSITION PHOTO "CHATOU RACONTEE PAR SES HABITANTS " ET
D'UN LIVRE PHOTO AU FORMAT NUMERIQUE**

L'an deux mille vingt trois, le quatorze décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 7 décembre 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Nathalie MOULIN, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Paul MARSAL à Véronique CHANTEGRELET, Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Pascal PONTY, Véronique LIGNIER à Eric DUMOULIN, Arnaud BEAUVOIR à Aymeric TONNEAU

Secrétaire :

Laurence BOUDER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Madame Velten et Monsieur Ferrien ont soumis un projet d'exposition photo "Chatou racontée par ses habitants" dans le cadre du budget participatif 2022. Le projet consiste à faire en sorte que Chatou soit racontée par ses habitants, pour ses habitants, en relatant son histoire, son évolution et sa mixité sociale sous la forme d'un travail documentaire. Ainsi, des appareils photo jetables seront distribués à des familles catoviennes volontaires afin d'immortaliser leur vie au début du XXIème siècle.

Le résultat de ces recherches et de ces informations récoltées se fera par un livre photographique imprimé et un livre en format numérique et la réalisation d'une exposition photos.

Leur projet a été plébiscité par les Catoviens.

Il est proposé d'allouer une somme de 5 000 € pour les exercices 2023 et 2024 afin de pouvoir mener à bien ce projet.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu l'avis de la commission Finances en date du 4 décembre 2023,

Considérant qu'il est opportun de soutenir les catoviens dans leurs projets présentant un caractère culturel, sportif, humanitaire, technique ou patrimonial,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention de 5 000 € pour les exercices 2023 et 2024 à Madame Velten et Monsieur Ferrien.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 19/12/2023